

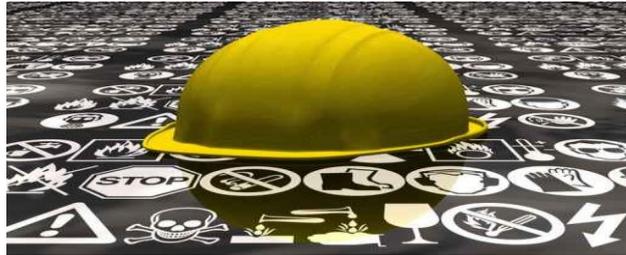


ORGANISME DE FORMATION

N° TAHITI: B46818
RCS PAPEETE: 1599B
BP 14 907 - 98701 ARUE
Gsm : 87. 34. 77. 39
Email : dir.risk@gmail.com
www.risk-formation.org

Ministère en charge de l'emploi sous le n° 413

AUDIT ET REDACTION DE VOTRE DOCUMENT D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



OBJECTIFS

Bénéficier du déplacement sur votre site d'un auditeur et conseiller en prévention des risques afin de rédiger votre Document d'Evaluation des Risques (DEVRP) et votre plan d'action.

Par ce biais, vous pourrez :

- Etre conseillé et orienté en prévention des risques
- Ne pas avoir à rédiger votre document vous-même
- Avoir un document répondant au plus proche de vos spécificités.

LES DIFFERENTES PHASES DE L'AUDIT

Phase 1 – Entretien avec le responsable de l'entreprise

- Réglementation et organisation de l'entreprise
- Description des activités et des postes de travail
- Bilan des accidents du travail, maladies professionnelles

Phase 2 – Identification des risques professionnels

- Diagnostic des risques professionnels
- Visite des locaux avec un responsable de l'entreprise
- Analyse des unités de travail

Phase 3 – Rédaction et élaboration du document

- Identification des moyens mis en œuvre
- Observation des situations de travail
- Classement des risques professionnels

Phase 4 – Elaboration du plan d'action

- Les mesures de prévention mises en place
- Les mesures de prévention à mettre en œuvre
- Elaboration des fiches d'action de prévention des risques
- Définir les actions prioritaires

Phase 5 – Restitution du document

- Présentation aux responsables de l'entreprise
- Prévoir une traçabilité du document d'évaluation des risques

POUR QUI ?

- TOUTES LES STRUCTURES PRIVEES OU PUBLIQUES

LE + DE RISK

- UNE SOLUTION CLE EN MAIN AVEC REMISE DU DOCUMENT D'EVALUATION DES RISQUES EN FORMAT PAPIER ET INFORMATIQUE

DUREE

- A DEFINIR EN FONCTION DE L'ENTREPRISE

LIEU DE REALISATION

- EN INTRA DANS VOTRE ETABLISSEMENT

VALIDATION DE LA FORMATION

- ATTESTATION D'ENTREPRISE